



## SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des  
Directeurs, Instituteurs, professeur  
des écoles, psyEN et AESH du 1er  
degré  
des Bouches du Rhône  
**FORCE OUVRIERE**



24 mars 2022



**RIS  
SPECIALE  
"BRIGADES"  
mercredi  
30 mars à 10h**

## A l'attention des BD REP+ et BD circo

Lors de la dernière RIS spéciale "Brigades", organisée par le SNUDI FO 13 le mercredi 23 février, décision avait été prise de demander **audience au DASEN** afin de porter les revendications spécifiques aux postes de BDREP+ et BD circo. Une [motion](#) a été adoptée à l'unanimité.

**Après plusieurs relances, le SNUDI FO 13 n'a eu aucune réponse à ce jour...** et dans deux semaines et demie, la période 4 s'achèvera !

Les BD REP+ s'interrogent à juste titre sur leur devenir pour la période 5, car certains ont déjà reçu des affectations jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Les BDREP+ se demandent aussi « à quelle sauce, ils vont être mangés l'année prochaine », après deux années à ne pas avoir effectué leurs missions particulières, conformément à leur fiche de poste.

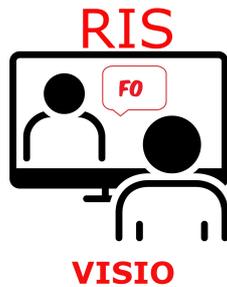
En conséquence, certains se questionnent, alors que le mouvement va commencer, sur l'éventualité d'un changement de poste.

Les BDGC "circo" craignent toujours l'extension de leur zone d'intervention, comme annoncée dans le projet de memento mouvement.

***Tous les titulaires brigades ont donc besoin de réponses précises à leurs revendications !***

Le bureau du SNUDI FO 13 a donc décidé de proposer aux collègues remplaçants **de se réunir à nouveau pour échanger et décider ensemble des moyens d'actions** pour obtenir les réponses sur les revendications posées avant les congés de printemps.

***Merci de faire circuler cette information***



**RIS spéciale "Brigade"  
en visio**

**MERCREDI 30 MARS à  
10h**

**> Lien de connexion  
ZOOM<<**

ID de connexion : **895 9712 0077**  
Code secret : **365398**

---

## **Communiqué national**

***Manque de remplaçants : et ça continue encore et encore...***

## Manque de remplaçants : et ça continue encore et encore...

Le SNUDI-FO et sa fédération, la FNEC FP-FO, se sont adressés à de multiples reprises au ministre M. Blanquer pour lui signaler le manque de remplaçants dans les classes.

### La situation du remplacement ne s'améliore pas...

Le ministre nous répondait que la situation était due à la progression de l'épidémie de Covid19, à la multiplication d'enseignants testés positifs mais aujourd'hui, alors qu'à l'évidence le virus circule moins qu'au mois de janvier, cette problématique est loin d'être réglée... Elle empire même ! Dans certains départements ce sont toujours des centaines d'enseignants absents qui ne sont pas remplacés chaque jour.

Le manque de personnels, le manque de remplaçants, n'est donc pas un problème ponctuel conséquence d'une situation particulière (l'épidémie de Covid19) ; c'est un problème structurel qui s'aggrave d'année en année, Covid19 ou pas.

Cette situation pénalise les élèves dont le droit à l'instruction est remis en cause tout comme elle aggrave les conditions de travail des enseignants présents, dont les classes sont bien souvent surchargées avec l'accueil d'élèves scolarisés dans d'autres classes.

### Sous pression, des IA-DASEN remettent en cause les droits des personnels...

Pire dans certains départements, ce manque de remplaçants conduit les IA-DASEN à prendre des mesures remettant en cause les droits des personnels.

Ainsi par exemple dans l'Eure, l'IA-DASEN n'accordera plus les autorisations d'absences au mois de mars, pour les motifs suivants : rendez-vous médicaux, gardes d'enfants au-delà du premier jour, mariages, les décès autres qu'ascendants ou descendants et toutes les absences pour motif syndical ! Les organisations syndicales SNUDI-FO, SNUipp-FSU et SE-UNSA de ce département ont ainsi déposé un préavis de grève pour le retrait de ces mesures.

Dans d'autres départements, pour pallier le manque de remplaçants qui, au vu des dotations ministérielles, n'ira qu'en s'amplifiant lors de l'année 2022-2023, les IA-DASEN remettent en cause le droit au temps partiel de manière à gagner des moyens d'enseignement sur le dos des personnels !

Enfin, les formations en constellations, dont le SNUDI-FO exige l'abandon, reprennent dans certains départements... et des titulaires remplaçants affectés sur des remplacements longs sont retirés de leurs classes pour suppléer des collègues « constellés » comme cela s'est passé dans l'Ain ce 15 mars !

### Le ministre doit créer les postes et recruter massivement, dès à présent !

Suite à la grève massive du 13 janvier, le ministre Blanquer et le premier ministre Castex ont certes été contraints d'annoncer le recrutement en tant que fonctionnaires de l'ensemble des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires... mais le compte n'y est pas loin s'en faut !

D'autant plus que dans cette situation, et alors que les postes et les personnels en UPE2A sont déjà notablement insuffisants, l'arrivée de réfugiés ukrainiens va poser ce problème de manière plus aiguë encore. Quels postes d'UPE2A le ministre entend-il créer immédiatement afin que les élèves allophones, d'où qu'ils viennent, puissent être scolarisés dans les meilleures conditions ?

La revendication portée par le SNUDI-FO et la FNEC FP-FO, à savoir le recrutement immédiat d'enseignants sous statut, notamment par la création immédiate de postes et le réabondement des listes complémentaires est plus que jamais d'actualité.

La FNEC FP-FO réaffirmera cette exigence lors d'une audience au ministère vendredi 18 mars.

Montreuil, le 16 mars 2022

SNUDI-FO, syndicat national unifié des directeurs, instituteurs, professeurs des écoles, PsyEN & AESH du 1er degré Force Ouvrière  
6-8 rue Gaston Lauriau 93513 Montreuil, <http://fo-snudi.fr>, 0156932266, [snudi@fo-fnecfp.fr](mailto:snudi@fo-fnecfp.fr)

[Télécharger le communiqué](#)



*Vous appréciez les  
informations du SNUDI FO 13,  
ses réponses à vos questions,  
ses prises de positions, ses  
interventions, son activité,  
son soutien ?...*

**Alors rejoignez-nous !**

**SYNDIQUEZ-  
VOUS  
au SNUDI FO 13**

**Carte 2022 >ICI<**

Les cotisations sont la seule ressource pour faire fonctionner le syndicat !  
**Au SNUDI FO 13, le renouvellement n'est pas automatique : c'est vous qui choisissez de renouveler votre adhésion !**  
**Possibilité de régler en plusieurs mensualités et toujours 66% remboursés en crédit d'impôt !**

---



Vieille Bourse du travail Place Léon  
Jouhaux  
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01  
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13  
email : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

